



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SOMMAIRE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE **P2**

RAPPORT FINANCIER **P5**

COMMISSIONS **P7**

Commission Protection de l'Enfant

Commission Travail protégé et adapté

Commission Handicap

CNU - CRU

EN RÉGIONS **P13**

Bretagne et Pays de la Loire

Grand Est

PACA

ACTUALITÉS DU GEPSO **P19**



D'une Assemblée générale à l'autre, faire le bilan d'une année de travail et d'investissement au sein du GEPSO, notre Association, permet de mesurer le chemin parcouru, les obstacles franchis, les réussites reconnues, les freins encore présents.

L'année 2018, à cet égard, fût riche de tous ces éléments même si les aléas rencontrés n'ont pas empêché la réalisation des objectifs que nous nous étions fixés lors de l'AG 2018, ni entamé le dynamisme et l'investissement de tous les membres actifs et adhérents impliqués.

Toutefois, le départ précipité, un mois seulement après la prise de fonction, de la candidate retenue sur le poste de Déléguée Nationale, a constitué, au-delà de la surprise, une réelle difficulté, d'autant qu'elle faisait suite à une longue période de vacance sur ce poste.

Il me semble important de souligner que c'est bien grâce à la confiance témoignée par tous, la volonté de poursuivre les actions lancées et surtout l'implication et le professionnalisme de nos deux assistantes du siège, Latifa ADROU et Laura GOMES, que nous avons pu tenir nos engagements.

Le Conseil d'Administration s'est saisi de cette expérience pour affiner ses attentes et permettre ainsi un recrutement plus adapté et plus lisible. L'arrivée de Mme Jeanne CORNAILLE sur le poste de Déléguée Nationale le 4 février 2019 en est la preuve, que ce soit dans le soutien et l'accompagnement de son équipe que dans la collaboration avec les membres et les adhérents sur toutes les actions en cours.

Car la feuille de route fixée en juillet 2018 lors du Séminaire des administrateurs, auquel avaient été associés les responsables des commissions de travail du GEPSO et suite aux échanges riches de la dernière Assemblée Générale, était importante.

Les adhérents présents à l'AG avaient en effet insisté sur l'ouverture de l'Association aux partenariats, la nécessité de développer une vision plus transversale des projets et des relations entre acteurs : tant en interne, entre les commissions de travail, les régions, les adhérents qu'en externe, en portant des analyses croisées sur les politiques publiques et sur l'évaluation des besoins et des parcours des personnes accompagnées.

Comment mieux reconnaître la place de l'utilisateur

était une question également fortement soulignée. Enfin, affirmer une posture militante de professionnels engagés auprès des usagers, forts de leurs compétences d'accompagnement, dans le cadre des établissements publics, adhérents du GEPSO.

Pour rappel, 3 grands axes de travail ont été retenus et ont fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des adhérents de l'Association :

- Actualiser notre vision militante, à travers la relecture et la simplification de nos documents constitutifs (Statuts, Livre blanc, ...)
- et la construction de nos positionnements
- Militer auprès des acteurs publics, partenaires et décideurs
- Partager et faire connaître notre vision, avec le développement d'un plan et des outils de communication ambitieux

Ces priorités d'action sont en cohérence avec ceux fixés l'année précédente : le même souci de renforcer notre organisation, de clarifier le rôle de chacun, de définir nos attentes pour agir ensemble et de façon efficiente, au service des adhérents et des publics que nous accompagnons.

2018 était tournée vers la cohérence interne de l'Association, 2019 nous a amenés à poursuivre le travail avec les autres acteurs de l'Action sociale.

Il me semble important de souligner que la construction de notre politique associative est le fruit de ce qui ressort des différents espaces d'échanges et de travail et l'Assemblée Générale est un temps essentiel dans cette construction. C'est également l'occasion pour de nouveaux adhérents ou de nouvelles générations de représentants d'établissements, de nous faire part de leurs points de vue et de s'investir à nos côtés.

Sans entrer dans le détail des projets portés par les différents groupes, commissions et comités du GEPSO, il est important de souligner qu'après un travail de relecture avec les membres concernés du fonctionnement de chaque instance, une réflexion a été menée afin d'en redéfinir le sens et les contours, au regard de nos priorités. L'idée était également de favoriser les liens entre les instances internes sur des thématiques communes et leur ouverture sur les adhérents en sollicitant des participations ponctuelles sur des actions spécifiques.

C'est ainsi que s'est construite la réflexion AdESM/GEPSO autour de la prise en charge de la santé mentale dans le champ médico-social, que le CNU a été sollicité pour la participation aux Assises à venir, que le groupe petite enfance s'est élargi en accueillant de nouveaux participants.

Il est en effet essentiel que ces allers/retours entre groupes de réflexion et expériences de Territoires se développent afin de valoriser ce qui fait notre plus-value, à savoir notre capacité à croiser les regards sur nos pratiques et à participer à la construction des politiques publiques.

C'est également dans cette idée d'ouverture que nous avons pu renforcer notre réseau de partenaires et traduire certaines de ces collaborations récentes dans des actions concrètes de communication ou de travail en commun. Je donnerai pour exemple, pour les actions de lobbying, des plaidoyers soutenus ensemble avec des associations ou fédérations publiques ou privées dans le champ du Handicap (Gesat, Andicat, FHF.), des actions de formation ou de participation communes à des colloques (ATD Quart Monde, l'Ermitage,...) des contacts renoués avec l'URIESM, et avec l'ANFH, la volonté affirmée de poursuivre des actions de recherche avec les équipes de l'EHESP ainsi qu'une convention signée avec l'Association des jeunes D3S en formation. Soulignons également en 2018 le renouvellement de la convention de mise à disposition avec le GESAT qui permet au GEPSO de s'appuyer sur l'investissement de Nelson MARQUES sur la gestion financière et comptable et Claire LO sur le secrétariat comptable.

Ces liens sont aussi le résultat d'une visibilité plus grande de l'action du Gepso dans plusieurs secteurs, fruits de notre présence au sein des instances représentatives comme le CNCPH, le CNPE ou le comité consultatif de l'HAS, et de la valeur accordée à notre expertise d'établissements publics.

De fait, notre Association est très régulièrement sollicitée pour participer à des enquêtes, des auditions, des rencontres et il s'agit pour nous tous aujourd'hui de mieux connaître notre réseau d'adhérents afin de répondre au mieux à ces sollicitations.

Nous sommes également largement interpellés par les médias pour des avis divers sur des sujets d'actualité : c'est une question essentielle pour le développement de notre association mais qui s'inscrit dans un environnement qui est loin d'être favorable aux professionnels et aux institutions que nous représentons. Et sans parler des sujets « inaudibles » comme par exemple cette année, la question des Mineurs Non Accompagnés : le sentiment de frustration est réel quand, face au risque de « récupération », nous décidons de ne pas communiquer sur le travail accompli sur le terrain.

Toutefois, nous ne pouvons que nous réjouir d'une actualité riche dans les secteurs de l'Action Sociale et de la volonté des décideurs de s'y investir : Une de nos priorités sera donc de bien définir notre « ligne de conduite » en lien avec les adhérents et de l'accompagner d'une communication maîtrisée et adaptée aux enjeux qui sont les nôtres. A partir également des outils que nous avons commencés à revisiter comme notre site internet, les deux "Info publics" largement diffusés à tous les adhérents ou les communiqués de presse sur la journée des usagers qui a eu lieu en décembre 2018 par exemple.

Aujourd'hui la stabilité de l'Association est réelle, financièrement c'est important. Autour d'un Conseil d'Administration très actif et présent, riche de la diversité de ses membres et de leurs parcours, ambitieux pour le Gepso, conscient que notre secteur peut répondre à des questions importantes pour notre société. Ce CA peut s'appuyer sur une équipe de professionnels de qualité au siège à Paris et de nombreux membres actifs dans toutes les actions menées et dans les régions.

Il s'agit de poursuivre la mise en lien de tous et de chacun et c'est une priorité pour notre Déléguée Nationale qui a déjà engagé plusieurs visites sur les Territoires en allant à la rencontre des adhérents, des personnes accompagnées et des partenaires. Et qui a également commencé son travail de soutien et de relais des actions portées par les commissions et comités internes.

L'Assemblée Générale que nous avons souhaité organiser sous forme de journée d'étude pourra nous permettre je l'espère autant que l'an passé, de recueillir vos réflexions et de partager une vision commune face aux enjeux (évaluation des besoins, place des usagers, réformes des financements, transformation du modèle d'établissement ...).

C'est cette vision et la réalité de terrain dans laquelle elle s'inscrit, qui nous servira de socle « pour mieux faire entendre la voix » du Gepso pendant l'année à venir.

Mais pour cela, notre association doit adapter ses outils et son cadre de fonctionnement aux priorités de la mission qu'elle s'est donnée : C'est pourquoi la question de la simplification des statuts, de l'actualisation des missions et de l'élargissement de la qualité de membres à des personnes physiques reconnues pour leur vécu d'expérience ou leur expertise professionnelle, devait être posée en Assemblée Générale dès cette année. Cela doit nous ouvrir des possibilités plus grandes de travail avec tous les acteurs impliqués et partageant nos valeurs et d'affirmer ce qui nous semble essentiel.

Une année c'est très court pour mener les projets et porter l'ambition du Gepso mais d'année en année on mesure le travail accompli et cela donne envie de poursuivre, sereinement mais avec détermination. La joyeuse émulation dont je parlais l'an passé est toujours vive et je le constate, encore plus constructive.



Marie-Laure DE GUARDIA
Présidente du GEPSO

Il s'agit de poursuivre la mise en lien de tous et de chacun et c'est une priorité pour notre Déléguée Nationale qui a déjà engagé plusieurs visites sur les Territoires en allant à la rencontre des adhérents, des personnes accompagnées et des partenaires.

RAPPORT DU TRESORIER

I. Résultat de l'exercice :

Charges... 399030.98 €
Produits.... 410884.52 €

Le résultat comptable de l'exercice 2018 laisse apparaître un excédent de : + 11 853.54 €

Évolution de la trésorerie : 2016 2017 2018
Disponibilités bancaires (€): 72184 79 356 112 532

2. Analyse des charges :

• Frais de personnel :

Les frais de personnels pour l'exercice 2018 se sont établis à 165 939.18 € (contre 142 585 € pour l'année 2017 soit une augmentation de 16%. De plus l'année 2018 a permis de faire un état des lieux statutaire de la situation des salariés, permettant ainsi une application de la CC66. L'impact de cet alignement a été de 5941.67 €.

• Frais de fonctionnement :

Ils regroupent les frais généraux, les frais de déplacement, et les dépenses des événements organisés par le GEPSO.

* Les frais généraux :

Ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés pour l'année 2018 à 100342 euros soit une augmentation de +2.5% par rapport à 2017.

* Les frais de déplacement :

Ils concernent principalement les commissions, le

comité scientifique et le CNU.

commissions et comités	2016	2017	2018
CNU	3102€	2550€	2580€
CSEPPE	5169€	3529€	4748€
divers	6039€	5520€	6328€

Soit un total de 13 656€

* Les dépenses liées aux événements :

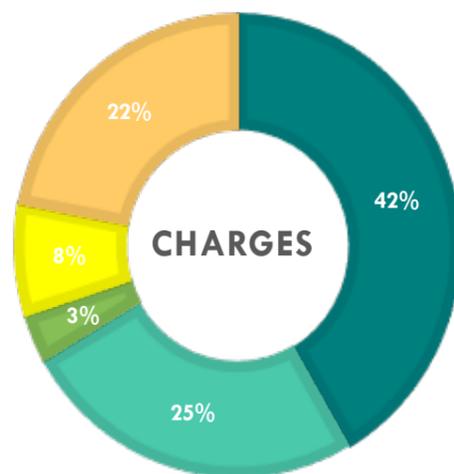
La tenue de deux événements sur l'année 2018 marque un virage important alors même que le GEPSO n'avait l'habitude d'organiser qu'un seul événement annuel. Cette évolution a mobilisé l'ensemble des acteurs et des contributeurs au sein du GEPSO et a permis de mettre en œuvre une véritable dynamique de communication des enjeux et des revendications portés par le GEPSO, notamment autour de la question des usagers et de notre façon de construire avec eux leur parcours. Sur le plan financier ces événements organisés par le GEPSO constituent une source de recettes non négligeables pour le budget de l'association.

Les deux journées techniques qui ont eu lieu en 2018 :

- Journée sur les pouponnières : 30 mars 2018
- Journée sur les usagers : 6 décembre 2018

Les charges inhérentes à ces deux événements ont représenté 31 164 euros.

■ frais de personnel ■ frais de fonctionnement ■ frais de déplacement ■ événements ■ autre



3. L'Analyse des produits :

* Les produits d'exploitation :

* Les cotisations :

Les appels à cotisation ont concerné 213 Adhérents et se sont établis à 248 065 € euros. Cette évolution est dû notamment à une remise à jour de notre base de données établissements (recensement des différents agréments, évolutions capacitaires, etc). Ce travail a permis d'avoir non seulement une connaissance plus fine de l'activité de nos adhérents mais aussi d'améliorer notre processus de recouvrement et ainsi de ne constater en 2018 aucune adhésion non acquittée. Pour mémoire, le montant des adhésions non acquittées au 31/12/2017 s'établissait à 5964 euros.

* Les autres produits :

Dans cette catégorie, les principaux produits proviennent des deux journées techniques qui ont généré 62 250 euros de produits. Par ailleurs, les autres produits proviennent essentiellement de la subvention du FIPHFP 2018 et le solde 2017 soit 81 125 €. Enfin, une troisième source de produits liés à la réalisation d'une mission d'accompagnement d'un adhérent dans un processus de fusion qui nous a permis de dégager 14 500 euros de recettes.

Le montant de la cotisation :

La cotisation restera à 8.15 euros la place pour 2020.

Conclusion

L'exercice 2018, au-delà des résultats financiers qui sont encourageants, a permis de confirmer le processus de stabilisation des finances initié depuis 2017.

Malgré ces éléments, la situation reste fragile et doit faire l'objet d'une vigilance permanente pour éviter les dérapages.

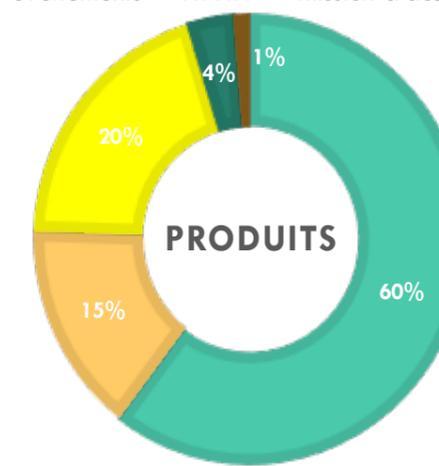
La mise en œuvre d'une politique événementielle résolument volontariste et offensive a eu un impact non négligeable sur le plan financier mais c'est en termes de communication que les effets observables sont déterminants notamment au niveau de la lisibilité de l'engagement et de l'action du GEPSO.

Aujourd'hui, la situation financière qu'y est présentée doit sans doute nous amener à nous réinterroger sur la pertinence de la recherche d'une labellisation de reconnaissance d'utilité publique qui serait de nature à présenter un certain nombre d'avantages en plus d'une meilleure reconnaissance de notre association.

Par ailleurs, elle doit aussi nous amener à nous questionner sur le modèle des cotisations tel qu'il existe et qui était arrimé sur la notion de places installées. Modèle qui dans le cadre des évolutions que nous connaissons n'est plus adapté à la réalité de nos établissements. Cette seconde réflexion sera portée dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des établissements des différents champs d'intervention dès le mois de septembre 2019.

Jean-Pierre STELLITTANO,
Trésorier

■ cotisations ■ événements ■ FIPHFP ■ mission d'accompagnement ■ autre



COMMISSION PROTECTION DE L'ENFANT

Membre de droit du Conseil National de Protection de l'Enfant, le GEPSO poursuit sa participation à 4 des commissions de cette instance : Commission prévention précoce, Commission Adaptation des prestations aux besoins de l'enfant, Commission Formation, Commission recherche. Le GEPSO participe aussi au groupe d'appui des Etablissements de protection de l'enfance piloté par la CNAPE.

Identifié au niveau national pour son partage des pratiques de terrain et sa force de proposition, les membres de la commission et du groupe de travail petite enfance ont été sollicités pour :

- Contribuer à la recommandation de bonnes pratiques professionnelles réalisée par l'Observatoire national de protection de l'enfance « Penser petit : des politiques et des pratiques au service des enfants de moins de 6 ans confiés », c'est-à-dire se mettre à la place du jeune enfant pour tenter de percevoir ce qu'il ressent et répondre au mieux à ses besoins fondamentaux en lien et / ou en suppléance de ses parents.

- Contribuer au rapport du défenseur des droits « De la naissance à 6 ans : au commencement des droits »

- Participer à une journée thématique organisée en novembre 2018 par l'observatoire national de protection de l'Enfance sur l'expression des enfants en protection de l'enfance

La commission a poursuivi son engagement dans le partage d'expériences et leur valorisation avec les professionnels de terrain des établissements la protection de l'enfance avec :

- La préparation des assises 2019 des établissements publics de la protection de l'enfance « De la bonne distance à la juste proximité : Aller vers, plutôt que faire venir », thématique venant questionner les liens entre professionnels et personnes accom-

pagnées dans leur sécurité affective et physique, en prenant en compte les avancés des neurosciences.

- La réalisation d'une journée technique le 30 mars 2018 : « Bien grandir en pouponnière sociale » réunissant 304 participants et ayant rencontré un vif succès.

- La rencontre tous les mois et demi d'un groupe de travail Petite enfance regroupant des professionnels de terrain d'une vingtaine d'établissements. Les participants adhérents GEPSO ont plus particulièrement travaillé sur la production d'indicateurs de bientraitance en pouponnière et sur une proposition d'actualisation des textes réglementaires s'appliquant aux pouponnières.

- Un comité de lecture avec une professionnelle de l'édition Lydie JOULAIN a entamé les travaux de simplification et d'ajustement du référentiel sur les besoins du jeune enfant.

Deux partenariats ont avancé autour des projets suivants :

- Ajustement du questionnaire quantitatif sur l'organisation de pouponnières et mise sur logiciel pour diffusion auprès de nos adhérents avec la participation du secteur associatif et de Catherine Sellenet sociologue et chercheur.

- Participation à un appel à projet pour le financement de besoins de santé non couverts actuellement par la sécurité sociale via le projet PEGASE porté par le pédopsychiatre Daniel Rousseau : proposition d'un forfait soin finançant un suivi renforcé des enfants placés jusqu'à leurs 5 ans révolus calqué sur le suivi de santé des enfants prématurés. Ce suivi regroupe 22 examens médicaux et des possibilités de financements de temps de psychologues et de psychomotriciennes notamment. Sur 5 ans, 20 établissements adhérents au GEPSO pourraient participer à cette expérimentation, ayant vocation ensuite à être généralisée sur le territoire national.

Perspectives 2019

Le reportage télévisé en ce début d'année « Les sacrifiés de la république » et la présentation du rapport de la Haute autorité de santé "Enquête sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance des enfants et des adolescents accueillis dans les établissements d'accueil de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse" sur la bientraitance donnent le ton des préoccupations nationales autour des difficultés rencontrées au quotidien par les établissements et les risques de violences institutionnelles qui en découlent. L'enquête met notamment en lumière "Les problématiques spécifiques des enfants et des adolescents mis en lumière par l'enquête, les effets de la mesure sur leur stabilité, le manque d'individualisation de l'accompagnement dans le collectif, viennent confirmer la nécessité de former les professionnels et de mettre en place un véritable management de l'urgence en protection de l'enfance."

Dans ce cadre, l'action du GEPSO vise pour l'année 2019, en lien avec les orientations nationales du CNPE à contribuer :

- A la communication dans le domaine de la protection de l'enfance très peu connu du grand public avec la constitution d'un groupe de travail sur la communication.

- A la démarche de concertation nationale avec le secrétaire d'état à la Protection de l'enfance Adrien Taquet nommé en ce début d'année.

- Aux travaux en cours du conseil national de protection de l'enfance sur :

- la prévention des violences institutionnelles et les démarches de bientraitance

- un état des lieux sur le métier d'assistant familial qui représente au niveau national 70% des

places mais pour lequel les difficultés de recrutement sont telles qu'elles questionnent le devenir de ce mode de prestation.

- La préparation des assises des établissements publics de la protection de l'enfance 2019, 28-29 novembre 2019 à Montpellier.

Les actions de terrain se poursuivront avec notamment :

- Le lancement du projet PEGASE avec la participation dans une première étape de 10 établissements adhérents en 2020 et leur formation dès fin 2019, et 10 autres en 2021.

- La poursuite du groupe de travail Petite enfance sur les thématiques en cours dans la continuité de 2018.

- L'organisation d'une journée technique pour le premier trimestre 2020.

- Présence plus marquée à l'EHESP avec participation :

- A l'enseignement du module Protection de l'enfance
- Au colloque EHESP Conseil (janvier 2019)
- Au colloque la « Culture dans tous ces états, changeons le regard »

Virginie GIRARDOT et Jeannine DREINA,
Pilotes des commissions protection de l'enfant

Dans la continuité des travaux entamés depuis plusieurs années, la commission « travail protégé / travail adapté » a pu finaliser en 2018 diverses démarches :

- **La rédaction et la publication d'une charte éthique du travail protégé, affirmant les positions du GEPSO**

- La mise en œuvre de droits effectifs pour les travailleurs d'ESAT qui, tout en étant protégés par le CASF, peuvent légitimement bénéficier de bonnes conditions de travail, de droits d'expression, de formations de qualité et d'une valorisation de leurs compétences par le biais d'une rémunération adaptée

- La valorisation de la plus-value sociale de l'accompagnement en ESAT qui insère au quotidien dans le tissu économique local, qui ne doit pas passer uniquement par un CDI en entreprise ordinaire, mais qui peut se traduire par diverses modalités (prestations, mises à disposition individuelles ou collectives, partenariat avec des entreprises locales...)
o La déontologie des pratiques commerciales pour que les prestations réalisées en ESAT valorisent les compétences et expertises des structures et ne soient pas identifiées à certaines dérives mercantiles misérabilistes décrédibilisant les savoirs-faire et le professionnalisme des travailleurs d'ESAT

Cette charte est l'aboutissement de diverses réflexions et sa parution fin 2018 a permis de positionner le GEPSO dans les débats actuels sur l'intérêt et l'avenir des ESAT.

- **L'organisation de 2 journées de réflexion et d'échanges sur des thématiques d'actualité, ouvertes aux professionnels des ESAT / EA, mais également des IME intervenant dans le champ de la préparation à la vie professionnelle. Les sujets abordés concernaient :**

- Le cadre juridique des relations avec les entreprises donneurs d'ordre (contrats de prestation – mises à disposition) avec un apport juridique porté par une avocate et un éclair-

rage des réflexions institutionnelles sur ce sujet apporté par un représentant de la CNSA.

- Le déploiement des dispositifs d'emploi accompagnés, avec des retours d'expérience de régions ayant mené une politique volontariste dans ce domaine.

Ces journées, organisées par la commission, permettent d'associer ponctuellement différents professionnels des structures et ainsi d'enrichir les échanges et les apports.

S'inscrivant dans la dynamique partenariale et de communication du GEPSO, la commission a également contribué à porter le positionnement associatif auprès de partenaires au niveau national (ANDICAT – GESAT – FHF). Désormais identifié comme interlocuteur sur le domaine du travail protégé, des sollicitations pour des articles de presse ont été formulées auprès du GEPSO, avec notamment un article paru dans les ASH d'octobre 2016 « L'avenir des ESAT à l'heure du tout inclusif ».

Sur le plan de la représentation, des membres de la commission continuent de contribuer aux échanges sur l'avenir des Entreprises Adaptées, pilotés par le DGEFP et siègent au CNCPPH pour les questions en lien avec l'emploi des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, une veille est entretenue en lien avec les services compétents du Ministère sur la question du statut des moniteurs d'ateliers, lui-même dépendant de l'inscription du nouveau certificat de branche au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Véronique DUPRE, Pilote de la commission travail protégé et adapté

Suite à la précédente Assemblée Générale, les coordinateurs des commissions handicap ont pu avoir un échange sur les modalités de coopération et de fusion qui seraient possibles avec l'idée d'aboutir en 2019 à la création d'une commission unique handicap construite sur le même modèle que la commission protection de l'enfant avec un groupe de pilotage et des groupes de travail impliquant les adhérents sur des thématiques ciblées
Par ailleurs, et afin de relancer la dynamique de la commission enfance en situation de handicap, son périmètre a été élargi au champ des adultes et elle a accueilli de nouveaux membres, cadres et directeurs du secteur.

Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de travailler sur l'élaboration et l'organisation des assises du handicap qui auront lieu en mai 2019. Le champ de l'ac-

compagnement des personnes en situation de handicap connaît depuis quelques mois, d'importants changements qui demandent aux établissements et services de revoir en profondeur leur fonctionnement.

Les réunions ont eu lieu le 12 juillet 2018, 19 septembre 2018, 15 novembre 2018, 19 décembre, 15 février et 20 mars. Des conférences téléphoniques ont également permis de faire des points d'étapes. L'enjeu pour l'année à venir, suite aux assises, sera d'organiser la commission handicap et de fixer les priorités d'action, en lien avec les autres instances du GEPSO, afin de permettre à l'association de soutenir ses adhérents pris dans la tempête des réformes.

Clothilde HARITCHABALET,
Pilote de la commission handicap

SERAFIN - PH

Les travaux concernant la réforme de la tarification des établissements médico sociaux se poursuit. Après la stabilisation des nomenclatures et les deux enquêtes de coût, une première Etude Nationale de coût est en cours. Plusieurs ESMS, membre du GEPSO y participent, à titre individuel.

LE GEPSO est présent au niveau du Groupe de Travail National, instance qui rassemble les principaux acteurs du secteur (administrations et agences de l'État, MDPH, ARS, ADF, CNAMTS, et l'ensemble des fédérations et associations représentant le secteur médico-social accueillant des personnes handicapées). Le GTN appuie l'équipe projet national, constituée d'une direction de projet rattachée à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et d'une équipe projet à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour un projet co-piloté.

Depuis septembre 2018, un Comité Technique sur les modèles de financement a été mis en place. Son travail consiste à étudier en détail différents scénarii possibles pour le futur modèle de tarification en mesurant les points forts et les limites. Le GEPSO y est également représenté.

Enfin, une réflexion a été menée sur la manière d'associer les usagers à la réforme. Le GEPSO a proposé à l'équipe projet nationale d'intervenir lors d'une rencontre d'un CRU. Elle est donc intervenue au CRU du 22 mars.

Emmanuel DENIS, Représentant au GTN SERAFIN-PH

CRU & CNU

Cette année encore le CNU et les CRU se sont largement impliqués pour promouvoir et rendre réelle la participation des et par les usagers.

I. L'activité du CNU

Axes de travail 2018 :

- Mettre en place un guide de référence des besoins pour la formation par « les pairs formateurs »
- Une bibliothèque référence pour permettre de mutualiser les expériences pertinentes, via un comité de lecture des comptes-rendus des CRU
- Plaquette de présentation des CRU et CNU

Réunions à Paris :

- 27 avril 2018
- 29 juin 2018
- 20 septembre 2018
- 27 novembre 2018 (réunion téléphonique)

Organisation de la Journée technique du 11 décembre, « Usagers : une vraie place en paroles et en actes »

2. Les CRU existants et leur activité

CRU Grand Est

Dates des CRU organisés	Nombre d'usagers	Nombre de professionnels	Nombre d'établissements ou services	Thématiques développées
16/03/18	50	34	12	La communication non verbale : expression des dyscommunicants au sein des FAS
18/05/18	45	23	10	Vieillesse de la personne handicapée
05/10/18	45	38	8	L'accueil des nouveaux résidents

CRU Bourgogne-Franche-Comté

Dates des CRU organisés	Nombre de personnes présentes	Thématiques développées
21/03/18	ND	L'accès à la culture et la pratique sportive

Il s'agissait du premier événement national du GEPSO organisé sur ce thème et avec cette configuration faisant la part belle à la participation sur scène et dans la salle des usagers.

Cela a été un succès. En effet, un peu plus de 100 ont participé à la journée. Le GEPSO se félicite de la qualité des interventions tant du côté des professionnels que des usagers. Les retours ont été très positifs.

A noter dans la continuité de cet événement :

- la diffusion prochaine des actes de la journée
- la réalisation par l'IME Le Logis Le Vilaine d'un diaporama, outil de diffusion du contenu de la journée à destination des professionnels

Participation à des instances nationales :

- SERAFIN-PH
- CNCPH

Communication sur le GEPSO CNU/CRU : Interview donnée au magazine ASH du 13.07.2018, n° 3069, pages 21-22 sur le dossier démocratie médico-sociale et participation des usagers.

CRU PACA

Dates des CRU organisés	Nombre de personnes présentes	Thématiques développées
24/05/18	118 personnes	Les addictions avec et sans substances
13/09/18	92 personnes	La prise en charge des personnes porteuses de handicap dans les lieux de soin

CRU Grand Ouest

Dates des CRU organisés	Nombre de personnes présentes	Thématiques développées
27/11/18	40 personnes	Vie affective et sexualité

Ce CRU a fait l'objet de deux publications dans des journaux locaux :

- Le télégramme, édition du 2 décembre 2018, Personnes en situation de handicap. Le Ciru se penche sur la vie affective et la sexualité

© Le Télégramme <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/plemet/personnes-en-situation-de-handicap-le-ciru-se-penche-sur-la-vie-affective-et-la-sexualite-02-12-2018-12150171.php#bxyjUgMiDGQxBOo.99>

- Le Courrier indépendant

Par ailleurs, le CRU Grand-Ouest a été un support pour interpeller les cabinets de Sophie CLUZEL, Anne BURSTIN et la CNSA sur la problématique et les enjeux du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Autres régions :

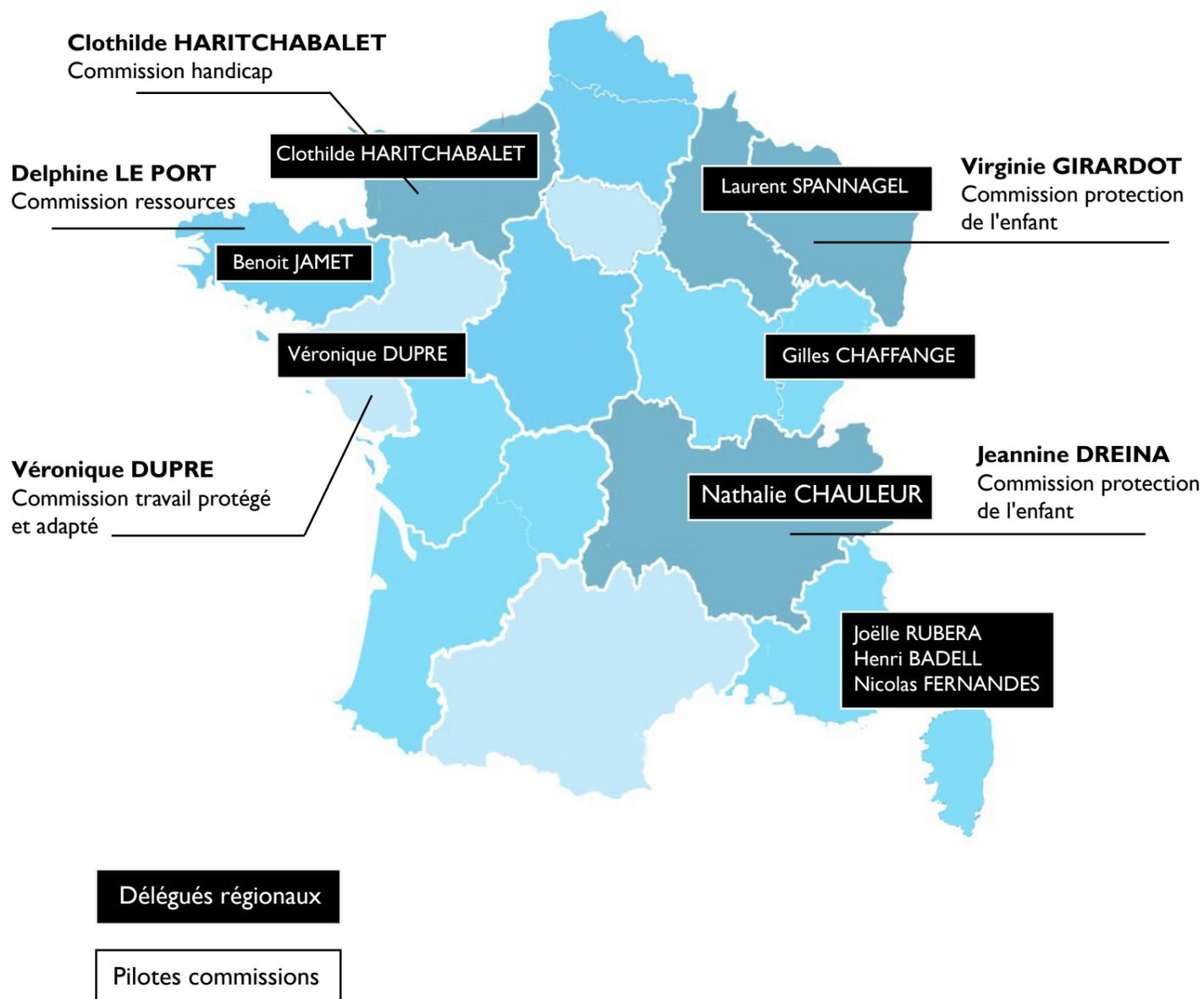
En 2018, la région Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisée pour tenter de mettre en place un CRU. Ainsi, trois membres du Conseil d'administration ont oeuvré avec le concours de Claude Veisse en ce sens. Une première étape a été franchie lors de la réunion du 29 janvier 2018 qui a rassemblé env. 40 de responsables établissements, professionnels, usagers. Claude Veisse y a présenté le CRU et les différents participants ont pu échanger autour des perspectives dans leur région.

3. Les axes de travail 2019

- 1: Développer les CRU dans les régions dans lesquels ils sont absents : Auvergne-Rhône-Alpes ; Nouvelle-Aquitaine, Hauts de France, IDF..
- 2: Améliorer la représentation et la participation des usagers :
 - dans les instances du GEPSO : Cf nouveaux statuts
 - dans les événements organisés par le GEPSO
- 3: Diffuser, mieux communiquer sur les actions entreprises :
 - Via le site internet, notamment : valoriser les compte-rendus des CRU

LE GEPSO DANS LES TERRITOIRES

BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE



L'animation de la région Pays de La Loire s'est poursuivie en lien étroit avec la région Bretagne, conservant ainsi la dynamique « historique » Grand Ouest. En milieu d'année, un nouveau délégué Bretagne a manifesté de l'intérêt pour cette fonction.

Les réunions interrégionales se sont tenues 3 fois, et dans la continuité des axes 2017, elles ont continué à s'articuler en 2 temps : une réunion plénière le matin associant des intervenants extérieurs et des réunions thématiques l'après-midi (travail protégé – enfance en situation de handicap – protection de l'enfance).

Au-delà des sujets d'actualité abordés en début de séance, 3 thématiques ont pu être exposées avec l'intervention :

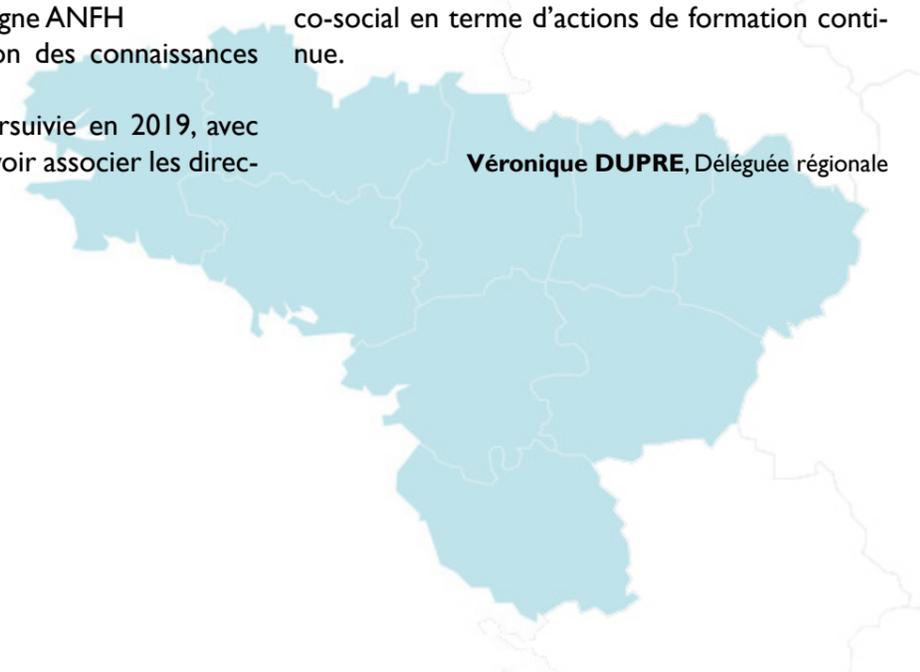
- De la Cellule Handicap Rares de Bretagne / Pays de Loire
 - Du Centre de Ressources Autisme de Bretagne
 - Du délégué régional Bretagne ANFH permettant une actualisation des connaissances des différents participants.
- Cette dynamique sera poursuivie en 2019, avec en outre un souhait de pouvoir associer les direc-

teurs stagiaires de l'EHESP en stage en Bretagne ou Pays de Loire afin qu'ils puissent présenter les travaux menés pendant leur stage long, voire leurs mémoires.

Sur le plan de la représentation régionale Pays de La Loire, le GEPSO est clairement identifié par l'ARS ainsi que par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, permettant ainsi des sièges spécifiques :

- En réunions des fédérations organisées par l'ARS
- En Commission des Droits et de l'Autonomie
- En Comité Départemental pour le Citoyenneté et l'Autonomie
- En Comité de Suivi des Schémas Départementaux

Par ailleurs, une convention signée en 2017 avec la FHF Pays de Loire a permis d'initier quelques rencontres et de pourvoir un siège au sein des instances régionales de l'ANFH pour porter les attentes et besoins du secteur social et médico-social en terme d'actions de formation continue.



1. Adhérents

Nombre d'adhérents relativement stable : 36 établissements adhérents (ils étaient 34 en 2017). Je continue à solliciter les nouveaux directeurs prenant leur poste dans les établissements adhérents ou non – adhérents afin de les informer de l'existence de l'association, de son projet et des actions menées au sein de la région.

2. Réunions - Groupes de travail

- Deux régions régionales ont été organisées au cours de l'année 2018. Elles ont attiré une dizaine de professionnels en moyenne. Pour les prochaines réunions, celles – ci seront construites autour de thématiques d'information (la sécurité juridique dans l'application des règles fiscales et le déroulement d'un contrôle de la chambre régionale des comptes, pour la réunion du 29/3 prochain).

- Le groupe de travail FAS (« inter-FAS »), réactivés en 2016, a aujourd'hui un fonctionnement en routine avec des rencontres régulières (3), des thématiques de travail autour d'un groupe constitué autour de 5 à 6 établissements régulièrement présents.

- Le groupe de travail MAS – FAM a connu quelques difficultés organisationnelles (seulement 2 rencontres cette année), mais la méthodologie de travail est maintenue.

L'objectif sur ces 2 groupes de maintenir une dynamique de réseau des équipes des établissements adhérents, ceux – ci réfléchissant ensemble sur les thématiques et les problématiques les mobilisant, tout en les sollicitant pour qu'ils apportent un éclairage « terrain » des enjeux et conséquences de la mise en œuvre de thématiques transversales ou nationales (sujets pouvant notamment être évoqués : dispositif RAPT, RGPD, ...).

- Le groupe de travail Ressources Humaines a repris une activité régulière depuis le début d'année avec plusieurs réunions et

une présence de plusieurs établissements au sein des séances. Il concerne actuellement très majoritairement des établissements lorrains. L'objectif reste de réfléchir au développement de cette initiative sur la grande région.

3. Comité régional des Usagers

3 réunions au cours de l'année 2018 :

- Le 16/03 au FAS les Islettes (Meuse) sur la communication non verbale
- Le 18/05 au FAP de Petite Rosselle (Moselle) sur le vieillissement de la personne handicapée
- Le 09/11 à la MAS du CPN de Laxou (Meurthe et Moselle) sur l'accueil des nouveaux résidents

Elles continuent à drainer un nombre important de personnes, sous la houlette de Claude VEISSE. Les thématiques traitées cette année ont été porteuses d'échanges animés.

4. Représentation

Le GEPSO conserve son activité au sein de la CRSA Grand Est récemment recomposée : sièges en commission permanente, commission médico – sociale et vice – présidence de la Commission Droit des usagers assurée par D. Burel. Nous disposons d'un panorama des représentations exercées par des établissements adhérents GEPSO (qu'ils aient été désignés à ce titre ou non), afin qu'ils puissent être sollicités dans ce sens.

5. Participation au forum Droit Devant

le 5 octobre 2018 à Colmar organisé par le CREAL Le stand a été animé en collaboration avec le Cap's de Rosières aux Salines et M. Clause VEISSE, animateur du CRU. Il aura permis de présenter à des associations et usagers d'horizons divers les thématiques travaillées au sein du GEPSO au niveau régional et national

Laurent SPANNAGEL,
Délégué régional

1. Adhérents

17 organismes gestionnaires adhérents dont 3 centres hospitaliers.

2. Objectifs 2018

- Participation à la journée d'échanges NUSERUS le 20 mars 2018
- Poursuite des CRU
- Repérer les autorisations sociales et médico-sociales du secteur public (ESSMS et CH)
- Développer l'animation régionale (actualiser la liste des mails, organiser des rencontres)
- Poursuivre partenariat PACA avec l'ADESM, l'ARRISMS, la FHF et l'ANFH
- Pilotage d'un groupe de travail de la CSPAMS (GHT et médico-social)
- Participation aux projets territoriaux de santé mentale
- Participation à la démarche régionale QVT

3. Représentations

- Régionales : CRSA, CSPAMS de la CRSA, Pilotage CRU et CERA
- Délégués départementaux : Henri BADELL (83), Nicolas FERNANDES (13) et Joëlle RUBERA (84)
- En Vaucluse : Conseil Territorial de Santé, CDCA, CDAPH, Commission de sélection Appel à Projet du Conseil Départemental et Conseil d'Administration de l'Institut l'Alizarine

4. Activité régionale

Délégation régionale : Henri BADELL, Nicolas FERNANDES et Joëlle RUBERA

2 CRU PACA : le 24 mai « addictions avec et sans substances » et le 13 septembre « l'accueil dans les lieux de soin des personnes porteuses de handicap » Participation au COPIL et à la recherche action NUSERUS : participation de 3 établissements adhérents au colloque du CREAL le 20 mars

ARS-PACA : Rencontre avec le Directrice Régionale de l'Offre Médico-Sociale le 28 juin

Participation au COPIL régional pour l'organisation du séminaire QVT du 10 octobre

Participation au COPIL régional de l'ARS pour le SI-MDPH via trajectoire le 11 octobre

Participation à la journée régionale FHF-PACA le 5 octobre

Mutualisation de formation : avec l'ARRISMS (financement ANFH) 18 et 19 septembre à Aix en Provence

Rencontre avec la nouvelle Directrice du CREAL (NUSERUS) le 11 octobre

Participation à la démarche QVT pilotée par l'ARS-PACA

5. Perspectives 2019

Finaliser la fin du projet NUSERUS

Poursuite des CRU et réunir les pilotes pour faire un point d'étape

Repérer les autorisations sociales et médico-sociales du secteur public (ESSMS et CH)

A l'occasion de l'arrivée de la Déléguée Nationale, prévoir des rencontres afin de :

- Développer l'animation régionale (actualiser la liste des mails, organiser des rencontres)

- Relancer le partenariat PACA avec l'ADESM, l'ARRISMS, la FHF

- Poursuivre le partenariat avec l'ANFH

Selon les sollicitations, participation aux projets territoriaux de santé mentale

En fonction des contributions des établissements adhérents (désigner des personnes ressources mobilisables)

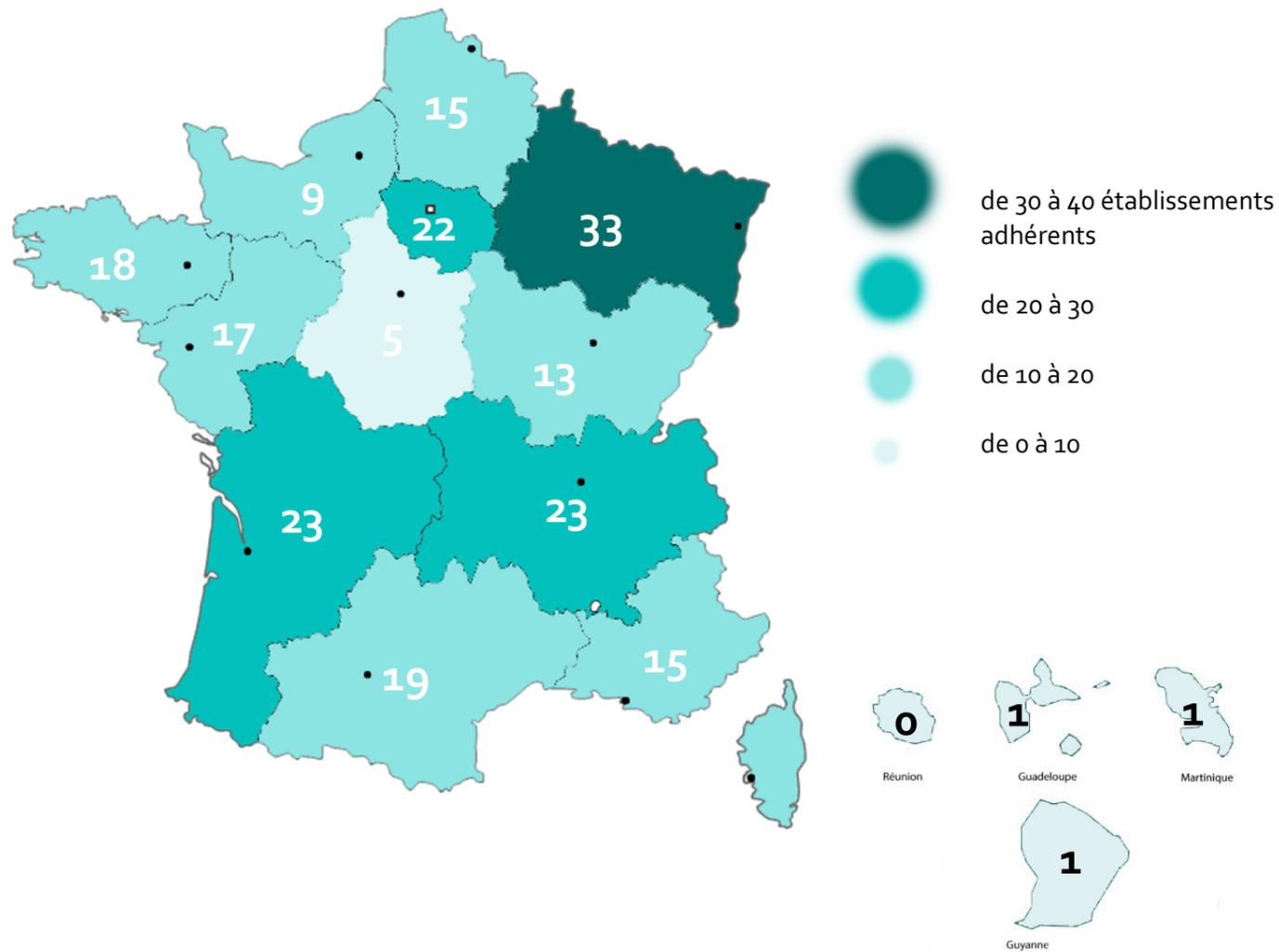
- poursuivre le partenariat avec le CERA
- poursuivre la participation à la démarche régionale QVT

- développer un partenariat avec le CREAL
- poursuivre la participation au COPIL SI-MDPH via trajectoire

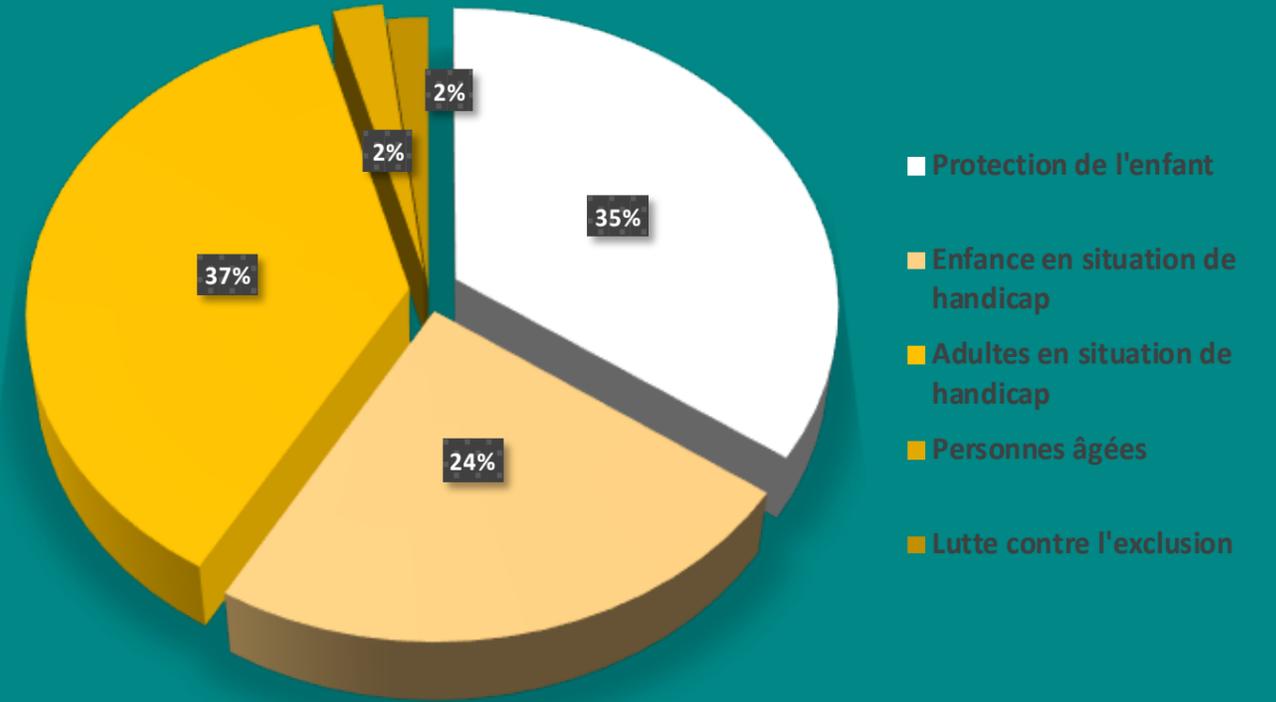
- répondre favorablement aux sollicitations ARS pour participer à des GT

Joëlle RUBERA,
Déléguée régionale

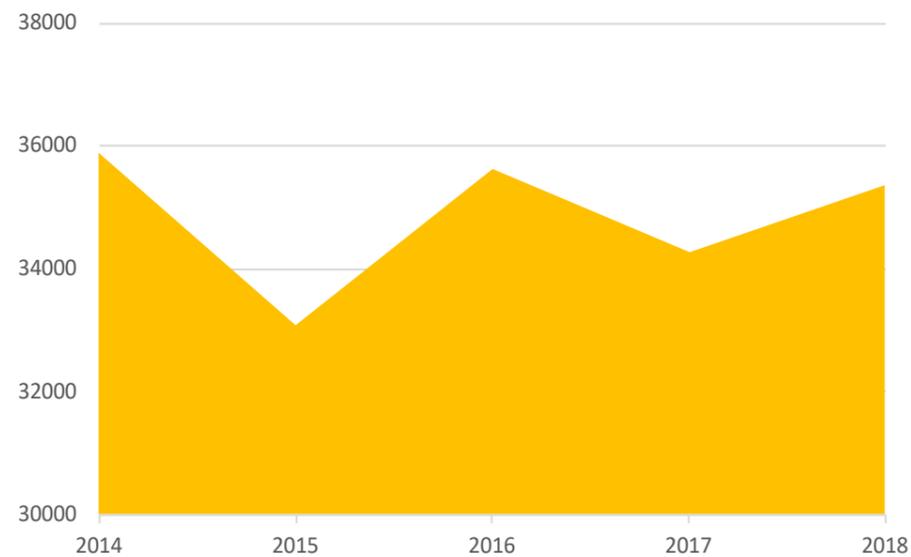
LES ADHÉRENTS EN RÉGIONS



RÉPARTITION DES PLACES PAR SECTEUR



ÉVOLUTION DES PLACES



ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS



DE NOMBREUSES PUBLICATIONS...



Info Public n°131
Les établissements sociaux et médico-sociaux face à la gestion de crise
Parution janvier 2019

Info Public n°130
De la démarche d'évaluation au développement d'une culture qualité
Parution janvier 2018

Le cadre intermédiaire au quotidien

La fabrique du changement au quotidien
Paroles de directeurs

Actes Journée Technique Pouponnière
Bien grandir en pouponnière sociale aujourd'hui
(Séminaire mars 2018)

Actes Journée Technique Usagers
Usagers: une vraie place en paroles et en actes
(Séminaire Décembre 2018)



2 MANIFESTATIONS EN 2018, ET 2 À VENIR EN 2019



Sans oublier les Assises des foyers de l'enfance...



LE GEPSO SE REFAIT UNE BEAUTÉ !



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

Une nouveau logo
plus dynamique !



GEPSO.FR

Un nouveau site internet, plus intuitif et donnant accès à un maximum d'informations

Postez vos offres d'emploi, inscrivez-vous à tous les évènements en ligne, et échangez avec vos collègues sur le nouveau forum

www.gepsso.fr

GEPS'INFO

La newsletter mensuelle du GEPSO



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

INFO Public

HORS-SÉRIE

LE CADRE INTERMÉDIAIRE *au quotidien*

Sous la direction de
Hervé HEINRY



Découvrez sans plus attendre les témoignages de 6 cadres socio-éducatifs sur leurs pratiques au quotidien dans notre Hors-Série.



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX